Les caractères de l'avifaune du Jura

Autor(en): **Meylan, Olivier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **59 (1936-1937)**

Heft 241

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-272475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Olivier Meylan. — Les caractères de l'avifaune du Jura.

(Assemblée générale du 20 juin 1936.)

La connaissance de l'avifaune du Jura est assez avancée pour que l'on puisse dès maintenant tirer des conclusions zoogéographiques sur les éléments qui la constituent.

Jusqu'à une époque relativement récente, qui débute aux 4me et 5me siècles, le Jura était entièrement recouvert d'une *silve de caractère vierge,* sauf quelques trouées, en général de faible étendue, où la forêt ne pouvait se maintenir ni même s'établir: escarpements et formations aquatiques.

L'avifaune du Jura a de ce fait un caractère forestier indéniable. Elle se compose principalement d'*éléments sylvicoles* typiques répandus aujourd'hui dans le domaine de l'Ouest paléarctique. Ces éléments se sont individualisés à des époques et en des conditions différentes, mais au point de vue chronologique, le peuplement sylvicole actuel du Jura n'a pu s'installer qu'une fois le terrain devenu définitivement libre à la suite du retrait des glaciers quaternaires, soit à une époque de l'histoire de la Terre très récente.

Ce peuplement se compose d'éléments anciens, ayant appartenu à une *faune chaude,* qui peuplaient nos régions lors des périodes du tertiaire au climat plus doux que le nôtre. A ce groupe se rattachent: le Coucou *Cuculus canorus,* la Bondrée apivore *Pernis apivorus,* l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus,* le Gobe-mouches gris *Muscicapa striata.* Un autre groupe a une origine nettement méditerranéenne: le Venturon montagnard *Carduelis citrinella* et le Pouillot *Phylloscopus bonellii* [1].

Mais le fond de l'avifaune sylvicole du Jura est d'origine eurosibérienne: Buse variable *Buteo buteo,* Picidés, Corvidés, Paridés, Accenteur mouchet *Prunella modularis,* Grimpereaux

[1] En général, ces éléments méridionaux sont confinés aux formations forestières claires et clairiérées et aux formations de buissons (garigues, etc.) bien plus qu'aux massifs fermés et denses. Leur *sténothermie* est du reste très relative, et plusieurs d'entre eux remontent vers le nord pour une brève saison pendant laquelle s'effectue la reproduction, aussi loin que va la forêt.

Certhia, Sittelle *Sitta europaea,* Grives et Merles *Turdus,* Pinson des arbres *Fringilla caelebs,* Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula,* etc.; tandis que deux espèces, la Chouette de Tengmalm *Cryptoglaux funerea* et le Casse-noix moucheté *Nucifraga caryocatactes,* sont les représentants d'une *faune froide* qui ont leur origine dans la forêt boréale, et sont descendues à la faveur des époques glaciaires sous nos latitudes, où elles ne se maintiennent que dans les localités fraîches des contrées montagneuses.

Les *eaux* (rivières, lacs, marais et tourbières) ont leur peuplement propre, qui n'offre guère de particularités, et dont le fond est le même que celui des formations analogues des contrées voisines. On compte parmi les *Oiseaux d'eau* du Jura des espèces largement répandues: Canard colvert *Anas platyrhyncha,* Foulque macroule *Fulica atra,* Grèbes huppé et castagneux *Colymbus cristatus* et *ruficollis,* Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus,* Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus,* etc.

Les hôtes caractéristiques des *rochers* du Jura sont, en général, assez peu communs, les uns même rares ou irréguliers: Tichodrome échelette *Tichodroma muraria,* Monticole de roche *Monticola saxatilis,* Accenteur des Alpes *Prunella collaris,* Martinet à ventre blanc *Micropus melba.*

Voilà pour ce qui concerne le peuplement naturel du Jura.

A côté vient se placer un groupe important d'espèces dont le caractère est plus ou moins étroitement *anthropophile,* et qui n'a pu occuper le territoire qu'à la suite de l'installation de l'Homme et du défrichement. Certaines espèces, de caractère plutôt steppique, se sont établies dans les terrains convertis en pâturages, prairies ou cultures: Alouette des champs *Alauda arvensis,* Alouette lulu *Lullula arborea,* Pipit spioncelle *Anthus spinoletta,* Traquet motteux *Oenanthe oenanthe,* Traquet tarier *Saxicola rubetra.* D'autres sont liées encore plus étroitement à la présence de l'Homme: Moineau domestique *Passer domesticus,* Moineau friquet *Passer montanus,* Verdier d'Europe *Chloris chloris,* Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris,* Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica,* Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica,* Martinet noir *Micropus apus,* etc.

Bon nombre d'espèces du peuplement primitif ont largement bénéficié de la présence de l'Homme et trouvent dans le milieu dégradé des conditions particulièrement favorables; parmi elles, il faut citer en première ligne: le Merle noir *Turdus merula,* la Mésange charbonnière *Parus major,* le Bruant jaune *Emberiza citrinella,* le Chardonneret *Carduelis carduelis,*

etc. Une expansion excessive est même le propre de certaines d'entre elles. Le Jura n'a pas pu non plus se soustraire à ce phénomène et dans bien des cas l'équilibre est rompu au profit de types doués d'une force expansive particulière. Sans vouloir ouvrir le débat sur ce sujet un peu spécial, nous citerons entre autres: la Corneille noire *Corvus corone,* la Pie bavarde *Pica pica,* le Merle noir *Turdus merula,* l'Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris,* qui se signalent tous à l'attention par des méfaits dont la nature et la gravité varient, à ce point que des mesures défensives sont parfaitement justifiées.

* * *

Si, par la pensée, on réalisait l'abandon du Jura à la libre action de la nature — mise en réserve totale par exemple —, la conséquence en serait le retour de tout le territoire à la silve, qui est l'association climatique finale de la chaîne du Jura, et qui reprendrait avec le temps le caractère primitif qu'elle possédait autrefois. Cette reprise du territoire par la forêt entraînerait infailliblement la disparition des formes anthropophiles ainsi que la diminution d'autres que favorisent les conditions du milieu dégradé actuel. C'est donc avec un appauvrissement de l'avifaune qu'il faudrait compter, du nombre des espèces autant que des individus, ceci contrairement à l'opinion courante... Il n'est, d'autre part, que peu d'entre elles, et encore dans une faible mesure, qui seraient susceptibles d'augmenter en nombre, car l'augmentation de l'effectif est fonction bien plus de la *production biologique* que de l'espace lui-même.

* * *

Si l'on veut conserver le caractère de l'avifaune du Jura, qui est du reste adaptée à l'état des conditions actuel (hormis les cas de déséquilibre mentionnés plus haut), il faudra d'abord s'abstenir de modifications profondes et intempestives du milieu. De la conservation intégrale du milieu dépend celle des espèces végétales et animales: l'ensemble forme un tout dont il ne sied pas de troubler la structure et le fonctionnement.